

Le Greffe The Registry

## **ANNEX II**

## **Public**

Solemn undertaking executed pursuant to

Article 5 of the Code of Professional Conduct for counsel

Cour Pénale Internationale



International Criminal Court

Engagement du conseil

comme exigé par l'article 5 du Code de conduite professionnelle des conseils

Je déclare solennellement que je remplirai mes devoirs et exercerai ma mission devant la Cour pénale internationale avec intégrité et diligence, honorablement, librement, indépendamment et consciencieusement, et que je respecterai scrupuleusement le secret professionnel ainsi que les autres devoirs imposés par le Code de conduite professionnelle des conseils auprès de la Cour pénale internationale.

Faità Seranna

Date: 9/10/2015

Signature du conseil

Pour le Greffier